

(l'honorable M. Haig). Je signalerais cependant que sur plusieurs points nous avons échoué ou nous n'avons pas été à la hauteur de la situation.

Une autorité compétente me disait il y a deux ans que nous pouvions construire des navires de guerre. J'élevai quelques doutes et l'on m'assura à l'époque que le Canada pouvait construire d'aussi bons sous-marins qu'aucun autre pays, ainsi que des releveurs de mines et des croiseurs légers, voire même des croiseurs d'un type assez lourd. Nous avons les chantiers maritimes et l'outillage mécanique nécessaires, et la main-d'œuvre n'attend que l'occasion de se mettre au travail.

Cela étant, on est fondé à demander ce que l'on a fait en ce sens. Le premier ministre nous a dit dans son discours que plusieurs vaisseaux légers sont en chantier, mais je sais de source bien renseignée que le Canada n'a pas encore construit un seul croiseur léger. Nous avons besoin actuellement de deux croiseurs légers que nous avons commandés à la Grande-Bretagne, au moment même où elle ne réussit qu'avec peine à combler ses pertes et à se maintenir au niveau qui lui permettra de gagner la guerre.

Le très honorable M. MEIGHEN: L'honorable sénateur ne veut-il pas parler plutôt de destroyers?

L'honorable M. BLACK: Non; je veux dire des destroyers et des croiseurs. On m'a dit que le pays possédait l'outillage nécessaire pour construire des croiseurs légers.

Le très honorable M. MEIGHEN: Je rappelez qu'on a déclaré qu'ils avaient été commandés.

L'honorable M. BLACK: Très bien. Je vous remercie de cette mise au point.

Si nous nous étions rendu compte de la situation il y a deux ans—elle était si claire qu'elle crevait les yeux—nous aurions pu mettre quelques-uns de ces navires sur cale dans nos propres chantiers maritimes, et aujourd'hui ils seraient prêts à être lancés, car deux années suffisent amplement à la construction de croiseurs, et nous serions beaucoup plus en mesure d'aider l'Empire.

Tous ceux qui sont au courant de l'industrie manufacturière au pays savent que, proportionnellement à la population, nous pouvons construire des chars d'assaut aussi facilement que n'importe qui. La Canada Car Company pourrait se charger de cette construction de même que les manufactures de locomotives et les fabriques de tracteurs et d'autres instruments aratoires. Les dirigeants de deux ou trois grandes compagnies canadiennes m'ont exprimé le vif désir de se livrer à la

L'hon. M. BLACK.

fabrication de chars d'assaut pour laquelle ils se trouvent suffisamment équipés. Mais, que je sache, on n'en a pas encore construit ici. J'aimerais qu'on me reprenne si mes renseignements ne sont pas exacts. Voilà la situation telle que je la comprends. La seule raison qu'on m'ait apportée pour expliquer cet état de choses c'est qu'il existe, en ce qui concerne la construction de chars d'assaut, certains brevets qu'il a été impossible de se procurer. J'imagine une affirmation de ce genre en Allemagne. Croyez-vous qu'on arrêterait la production dans ce pays à cause de brevets au sujet de certaines machines de guerre? Si j'avais été ministre des Munitions et Approvisionnements, j'aurais d'abord construit les chars d'assaut, quitte à m'occuper plus tard des brevets. Si nous voulons gagner la guerre nous devons admettre ce principe. Toutes ces formalités au sujet de brevets, formalités qui ont leur raison d'être en temps de paix, devraient être rejetées en temps de guerre. Nous devrions construire des chars d'assaut aujourd'hui et nous ne le faisons pas. Nous avons envoyé notre première division sans matériel de ce genre et nous allons faire la même chose avec la deuxième. Je doute fort que l'on puisse fabriquer des gros canons ou des chars d'assaut au pays avant la fin de la guerre.

Les ports d'Halifax et de Saint-Jean, et peut-être le port de Vancouver ne possédaient pas au début de la guerre un gros canon de la valeur d'un sou; et ceux qu'ils ont maintenant viennent de l'étranger. Et pourtant nous pouvons et nous devrions en construire au Canada. De plus, on m'a dit que nous n'avions pas encore fabriqué de canon anti-avions. Je crains qu'il n'en soit ainsi, bien que j'espère apprendre le contraire.

On a parlé d'avions et d'un projet de création d'une force aérienne au pays. J'approuve ce plan mais je crois qu'on devrait en hâter la réalisation. Je me demande si quelqu'un parmi ces honorables membres a lu un article qui a paru ce matin dans l'*Ottawa Journal* et qui rapportait un fait que je tiens pour certain. Les édifices que l'on devait ériger suivant le programme d'entraînement des aviateurs n'ont pas été bâtis et il ne semble pas que le projet aboutisse. Il en est de même partout. Il paraît aussi que les premiers plans soumis pour des constructions à Ottawa, dans les Provinces maritimes et à d'autres endroits, y compris Vancouver (Colombie-Britannique), étaient si défectueux qu'ils ont dû être complètement remaniés. Je pourrais donner plus de détails mais je ne le ferai pas car j'ai peur de compromettre certaines gens.

Nous avons outre-mer en ce moment une escadrille aérienne qui, si mes renseignements sont exacts, comprend seize avions ainsi que